

FR

lalux⁺
ASSURANCES



easyPROTECT | **AUTO**



easyPROTECT | **AUTO**

L'assurance **easyPROTECT Auto** vous permet une couverture complète protégeant votre véhicule, les occupants et les bagages. Avec l'aide de votre agent, choisissez la formule et les options qui correspondent à vos exigences.

FORMULE SÉCURITÉ

Cette formule propose une protection contre les risques les plus courants, y compris le bris de glaces, le vol et la collision avec un animal errant, avec la possibilité de couvrir la perte totale en option.

FORMULE CONFORT

Elle ajoute à la formule Sécurité une couverture contre les dégâts au véhicule avec un Joker Bonus-Malus : en cas d'absence de sinistre Casco pendant 3 ans, votre prime dégâts matériels n'augmente pas lors du premier sinistre Casco.

FORMULE PERFORMANCE

Profitez d'une protection optimale contre tous types de dommages, sans frais imprévus ! En cas de sinistre Casco, votre Bonus est protégé : tous les dégâts à votre véhicule sont pris en charge sans impact sur votre prime.

easyPROTECT, LE CONTRAT TOUT EN UN

easyPROTECT regroupe en un seul contrat toutes vos assurances privées : Habitation, Auto, RC Familiale, Protection Juridique, Accident et Voyages.

Profitez d'une vision claire de toutes vos garanties ainsi que d'un suivi simplifié avec un seul contrat, une seule prime et une seule date d'échéance.

Bénéficiez d'un rabais de 50 € par habitation et jusqu'à 100 € par voiture assurée en Casco. Vous avez également la possibilité de payer votre prime mensuellement.

COMPAREZ LES FORMULES

FORMULES	SÉCURITÉ	CONFORT	PERFORMANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE ET PROTECTION JURIDIQUE	■	■	■
TOP ASSISTANCE			
Remorquage suite à un accident (7j/7 et 24h/24)	■	■	■
Rapatriement du véhicule et/ou des occupants	■	■	■
VÉHICULE DE REMPLACEMENT (JOURS MAXIMUM)	5	36	36
INCENDIE	■	■	■
VOL			
Car-jacking, Home-jacking	■	■	■
Remplacement des roues, pneus, enjoliveurs	■	■	■
Remplacement des clés et serrures, réparation du système antivol	■	■	■
BRIS DE GLACES			
Réparation ou remplacement du pare-brise, des pare-soleils, du toit ouvrant, des rétroviseurs, des phares	■	■	■
FORCES DE LA NATURE	■	■	■
COLLISION AVEC UN ANIMAL ERRANT	■	■	■
PERTE TOTALE	□	■	■
DÉGÂTS AU VÉHICULE (CASCO)			
Prise en charge directe de la facture de réparation		■	■
Remise en état de l'airbag et des dégâts causés directement par celui-ci		■	■
Participation aux frais de réparation du moteur en cas d'erreur de carburant		■	■
Dégâts causés aux pneus, même en cas de vandalisme		■	■
Réparation des dégâts causés par les rongeurs		■	■
Location de voiture : remboursement franchise (1 000 €)		■	■
Joker en cas d'absence de sinistre Casco pendant 3 ans		■	
Protection du Bonus suite à un sinistre Casco			■
Réparation Plus			■

GARANTIES OPTIONNELLES

	SÉCURITÉ	CONFORT	PERFORMANCE
VALEUR À NEUF PENDANT 3 ANS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VALEUR D'ACHAT VÉHICULE D'OCCASION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PROTECTION CONDUCTEUR			
Garantie Accident (Décès, Invalidité, Frais médicaux)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garantie Conducteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS			
Porte-bagages, siège pour enfant, contenu du coffre de toit, smartphone, GPS et objets personnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PROTECTION JURIDIQUE AUTO INTÉGRALE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VÉHICULE DE REMPLACEMENT DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Ces couvertures sont prévues dans les limites des Conditions Générales et Particulières du contrat d'assurances.

inclus option

PROTÉGEZ-VOUS AUSSI!

Le conducteur est la seule personne qui n'est jamais protégée par son assurance auto. Les couvertures **Garantie Conducteur** et **Garantie Accident (Décès, Invalidité, Frais médicaux)** sont des compléments indispensables pour tout conducteur responsable de l'accident.

Elles comblent cette lacune et couvrent les lésions corporelles encourues par le conducteur. Les frais médicaux, la perte de revenus en cas d'incapacité de travail, l'invalidité ou encore le décès peuvent être assurés jusqu'à 1 250 000 €.

TÉLÉCHARGEZ ET DÉCOUVREZ easyAPP

- Consultez le détail de vos garanties, vérifiez votre degré Bonus-Malus
- Déclarez vos sinistres facilement en quelques étapes
- Téléchargez vos documents, les Conditions Générales et Particulières ainsi que votre Certificat d'impôt

VOS AVANTAGES

TOP ASSISTANCE GRATUITE 7J/7 ET 24H/24

En cas d'accident immobilisant votre véhicule, vous êtes remorqué 24h/24 et 7j/7 au Luxembourg et dans tous les pays de l'UE, en Suisse et en Norvège. Vous et vos passagers bénéficiez d'une assistance. Si votre véhicule ne peut être réparé dans un délai de 24h, vous bénéficiez d'un véhicule de remplacement jusqu'à 5 jours.

VÉHICULE DE REMPLACEMENT

Dès la formule Confort, vous profitez jusqu'à 15 jours d'un véhicule de remplacement en cas de sinistre garanti et jusqu'à 36 jours en cas de perte totale ou de vol. En formule Sécurité, vous bénéficiez déjà d'un véhicule de remplacement jusqu'à 5 jours en cas d'accident immobilisant, grâce à la **Top Assistance**.

LIBRE CHOIX DE VOTRE RÉPARATEUR

Lors d'un sinistre, vous êtes libre de choisir votre réparateur.

PROTECTION DU BONUS

Avec la formule Performance, vous n'avez aucune augmentation de prime suite aux seuls dégâts matériels de votre véhicule.

PERTE TOTALE

Vous bénéficiez d'une indemnisation lorsque votre véhicule est irréparable suite à un sinistre garanti, ou lorsque votre véhicule n'est pas retrouvé suite à son vol.

RÉPARATION PLUS

Après un sinistre garanti où les réparations dépassent la valeur de votre véhicule, **easyPROTECT Auto** vous permet de réparer et de conserver votre véhicule, grâce à une indemnisation supplémentaire.

VALEUR À NEUF / D'ACHAT

En cas de perte totale de votre véhicule neuf ou d'occasion de moins de 3 ans, vous êtes remboursés de sa valeur à neuf/de sa valeur d'achat jusqu'à l'âge de 3 ans.

PROTECTION JURIDIQUE AUTO INTÉGRALE

Une extension est possible avec la **PJ Auto Intégrale** afin de vous défendre en cas de litiges contractuels liés à l'achat, la vente, ou encore à l'utilisation de votre véhicule.

La Protection Juridique intervient aussi bien pour les litiges avec le vendeur, l'acquéreur ou encore avec un garagiste ou une station de lavage... La **PJ Auto Intégrale** comprend également une garantie défense pénale « circulation ».

DON'T WORRY
be happy

9, rue Jean Fischbach | L-3372 Leudelange

Tél.: +352 4761-1 | groupeLL@lalux.lu

www.lalux.lu

DE-EP-AUTO-FR - 05/2021

lalux⁺
ASSURANCES